

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MILA

Un travail de fourmi

Créée en décembre 2005, l'Association des amis du vieux Mila gagne du terrain. Cette association que préside le professeur Abdelaziz Segueni, est en train de fournir un travail conséquent.

Grâce aux efforts de ses membres, la cause de l'antique Milev est devenue une affaire nationale dont est impliqué le ministère de la Culture, tombé sous le charme de ce trésor inestimable.

Le chercheur Djamel-Eddine Salhi de l'université de Constantine, acquis à cette noble cause, a accepté volontiers de signer une convention de parrainage afin d'approfondir la recherche archéologique dans les sites choisis, l'APC qui se met enfin à disposition et les bureaux d'études qui restent disponibles tout en militant pour l'intérêt de la cause. Résultat : un POS

spécial vieux Mila a été élaboré pour la circonstance, le passage du site tout entier mais également de la fontaine romaine (Aïn Lebled) en tant que patrimoine national classé et protégé, approbation de l'étude et bientôt le lancement des travaux de restauration de la mosquée Sidi Ghanem (premier lieu de culte musulman construit en Algérie par Abou Mohadjir Dinar), pour ne citer que ceux-là.

Ce jeudi 12 février donc, le bureau de l'association et comme chaque année à la même période, a tenu son assemblée générale ordinaire pour présenter

ses bilans moral et financier.

Pour le professeur Segueni, qui est revenu en détail sur tout ce qui a été entrepris durant l'année qui vient de s'écouler et sur la trésorerie de l'association au centime près, la prochaine étape exige, et c'est une nécessité incontournable, l'adoption d'un plan permanent de sauvegarde du site, seul outil permettant une intervention réglementaire des pouvoirs publics quant à la mise en exécution du POS, et au président d'informer dans la foulée l'assistance que ce pas vient d'être franchi ce matin même, et c'est là un acquis de première importance.

« Désormais la réglementation nous oblige à traiter uniquement avec les bureaux d'études

agréés par le ministère de la Culture, qui sont au nombre de 42, et il nous a fallu du temps pour en dénicher un ! », estime l'intervenant qui poursuit que « le problème le plus délicat qui se pose reste celui de la nature juridique des bâtisses, car ce n'est pas évident de trouver un interlocuteur qui nous permet d'intervenir, vu la situation d'indivision ou d'abandon qui y règne ».

Avec l'adoption des bilans, moral et financier, et le programme d'action pour 2009, l'assemblée qui a entériné l'intégration, au bureau de l'association, de deux autres membres, a été levée pour donner rendez-vous à tout le monde le 18 mai, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine.

A. M'haimoud

RENCONTRE NATIONALE SUR LES OUVRAGES À BÉCHAR

Vers la création d'une Bibliothèque nationale spécialisée ?

La création d'une bibliothèque nationale spécialisée dans les ouvrages et manuscrits soufis a été recommandée par les participants de cette rencontre qui s'est déroulée du 9 au 13 février dernier.

La mise en place de moyens nécessaires pour le recensement des manuscrits et autres documents rares relatifs au patrimoine avec la coopération et la collaboration des différents laboratoires des universités du pays est l'autre recommandation formulée par les participants à la

même rencontre nationale.

Les participants à cette rencontre placée sous le patronage de la ministre de la Culture ont également émis le vœu de voir cette manifestation érigée en rencontre maghrébine de par l'intérêt que portent les chercheurs des pays de l'UMA au patrimoine soufi.

Cette manifestation caractérisée par la présentation d'une vingtaine de communications et conférences sur l'apport des écrits soufis à la culture nationale par le biais de plusieurs ouvrages et autres manuscrits a

permis de faire le point sur la nécessité de la valorisation de ce patrimoine culturel et son édition dans le but d'une meilleure connaissance de l'apport des exégètes et autres savants dans de nombreuses sciences humaines et exactes.

Certains intervenants ont également soulevé la question de la récupération des milliers de manuscrits éparpillés à travers les bibliothèques privées et qui recèlent un trésor culturel et religieux inestimable.

APS

INFRASTRUCTURES À OUM-EL-BOUAGHI

Un bijou architecturale pour la lecture

La bibliothèque régionale d'Oum-El-Bouaghi vient d'obtenir le Prix national 2008 de l'habitat et de l'urbanisme.

M. Bellil M'barek, propriétaire du Bureau des études architecturales et de conseil en architecture et urbanisme, attributaire du prix, a affirmé que l'idée de cet équipement est inspirée, à la fois, du « courant de la post-modernité » et de l'aspect global de la cité qui se présente comme un espace ouvert et fonctionnellement non confus.

« D'emblée, j'ai voulu concevoir un édifice ressemblant à un livre ouvert avec une façade en harmonie avec le paysage exceptionnellement verdoyant de l'avenue Houari-

Boumediène » sur lequel donne la bibliothèque qui dispose d'un vaste patio parsemé de chaises pour ceux qui veulent lire à l'extérieur des deux salles de lecture du premier et du deuxième étages, relève l'architecte.

La large utilisation du verre dans le bâtiment ainsi que les formes des fenêtres ont été conçues de sorte à instaurer une totale symbiose avec l'aspect extérieur et les fonctionnalités intérieures de la bibliothèque, ajoute-t-il. Véritable bijou urbain, cette bibliothèque constitue avec la nouvelle tour de

l'université Larbi-Ben-M'hidi un ensemble architectural monumental qui agrémente la structure du bâti de la ville. Inscrit en 2002, le projet de cette bibliothèque a été lancé en 2006 et réceptionné fin 2008. Cet acquis culturel a mobilisé 124 millions de dinars.

Il dispose notamment d'une salle de conférences de 500 places, de deux salles de lecture, une pour adulte avec 400 places et une autre pour enfants de 100 places, outre un hall des expositions pouvant accueillir 200 personnes et plusieurs bureaux et ateliers ainsi qu'un logement d'astreinte.

L'équipement de cette bibliothèque mobilise une

autre enveloppe de 20 millions de dinars, affirme le directeur de la culture qui précise que toutes les procédures de mise à exécution de cette action sont en cours et devront aboutir dans les plus proches délais.

Le même cadre a indiqué également que le cahier des charges relatif à l'acquisition des fonds documentaires de cette bibliothèque est actuellement

en cours d'élaboration en vue de la mettre le plus rapidement possible au service des lecteurs, notamment les 17 000 étudiants universitaires.

APS

SOUK-AHRAS

La contrebande sévit aux frontières

Malgré les nombreuses affaires traitées par la Gendarmerie nationale dans le cadre de la lutte contre l'importation et l'exportation frauduleuses de différentes marchandises tout le long des 70 km de frontière avec la Tunisie, les activités de la contrebande enregistrent une hausse vertigineuse. Le trafic transfrontalier est en passe de prendre une dimension inquiétante : produits alimentaires, effets vestimentaires, pièces détachées et trafic de carburant prennent chaque jour un peu plus d'ampleur au point que les saisies opérées par les services des douanes, les GGF et la Gendarmerie nationale ont atteint le plafond au cours de ces dernières semaines. Ainsi, la semaine dernière, un homme âgé de 70 ans a été interpellé par les éléments de la Gendarmerie nationale de Heddada en patrouille, au lieu-dit Sidi-Fredj, avec à bord de son véhicule 400 litres de mazout destinés à la Tunisie.

Par ailleurs, au cours de cette semaine les éléments de la brigade mobile de la douane, dans un axe menant vers la commune de Tifech, ont réussi un coup de filet qui leur a permis d'intercepter un véhicule transportant 5 328 boîtes de concentré de tomates et harissa provenant de la contrebande.

La marchandise évaluée à 500 millions de centimes allait être écoulée dans une wilaya de l'est du pays, dimanche passé. D'un autre côté, plus d'une centaine de pièces détachées usagées en provenance de la contrebande ont été découvertes à bord d'un fourgon par les éléments de la douane au niveau d'un poste de contrôle de voyageurs dans la daïra de Heddada.

La marchandise a été évaluée à 950 000 DA. Une enquête est en cours et les dossiers des auteurs de ce commerce informel seront remis à la justice.

Barour Y.

MASCARA

4 ans de prison ferme pour l'ex-maire de Maoussa

L'ex-président d'APC de la commune de Maoussa comparait ce mercredi devant la cour criminelle de Mascara à l'instar d'une dizaine d'autres accusés dont le chef de parc, un commissaire-priseur et le secrétaire général de ladite commune.

Les trois premiers se trouvaient en détention préventive. Le maire a cumulé deux mandats à partir de 1997 et l'affaire portait sur une vente de matériel du parc communal avec entre autres l'accusation de faux pour les uns et la dénonciation pour d'autres. Plus d'une trentaine de témoins se succédèrent à la barre et la défense était assurée par un collectif de douze avocats. Lors de son réquisitoire, le procureur avait requis des peines allant de 3 à 10 ans ferme et des amendes allant de 10 000 DA à 21 000 DA.

L'avocat de la partie civile, en l'occurrence la wilaya, se réservait le droit de demander des dommages et intérêts. Le verdict tombera tard dans la soirée, aux environs de 22h30, contre les accusés qui bénéficieront des circonstances atténuantes. Le P/APC et le commissaire-priseur sont condamnés à 4 ans de prison ferme et une amende de 200 000 DA. Le secrétaire général écoperera, lui, de 18 mois de prison ferme et 60 000 DA d'amende alors que le chef de parc écoperera d'une peine d'une année de prison ferme et 50 000 DA d'amende.

Un fournisseur sera lui condamné à 200 000 DA d'amende. Les six autres accusés seront relaxés.

M. Meddeber